

CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

PROGRAMME DE FORMATION · APPUIS 2 · Organisme de formation certifié Qualiopi

DURÉE

14 h — 2 jours

PUBLIC

Professionnels, encadrants et nouveaux arrivants du secteur

FORMAT

Présentiel · inter / intra

DÉLAI D'ACCÈS

≥ 15 j après contractualisation

TARIF

Nous consulter

POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Le secteur social et médico-social est régi par un cadre légal dense et évolutif. Cette formation en donne les repères essentiels pour comprendre l'environnement institutionnel, les missions et les obligations des structures.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les grandes lois du secteur (2002-2, 2005, 2016)
- Comprendre l'organisation institutionnelle (ARS, CD, MDPH)
- Identifier les types d'établissements et de services
- Comprendre les missions et obligations des ESMS
- Situer son action dans ce cadre

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître le cadre légal du secteur
- Comprendre l'organisation institutionnelle
- Identifier les types d'ESMS
- Situer son action

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Module 1 — Fondements

Histoire du secteur.

Module 2 — Grandes lois

2002-2, 2005, ASV, 2016.

Module 3 — Institutions

ARS, départements, MDPH.

Module 4 — Établissements

Types d'ESMS et de services.

Module 5 — Obligations

Autorisation et missions.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Un cadre réglementaire mieux maîtrisé
- Une meilleure compréhension institutionnelle
- Une action mieux située

SITUATIONS PROFESSIONNELLES CONCERNÉES

- Prise de poste dans le secteur
- Compréhension des financements et tutelles
- Dialogue avec les autorités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active, démonstrative et participative.

Apports, études de cas, mises en situation et jeux de rôle.

Échanges de pratiques entre pairs.

Supports remis ; salle équipée d'un vidéoprojecteur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire de positionnement à l'entrée.

Évaluation des acquis en cours de formation.

Questionnaire de satisfaction « à chaud ».

Bilan transmis au commanditaire.

PRÉREQUIS & CADRE

Prérequis : aucun.

Sanction : attestation de fin de formation.

Effectif : 4 à 12 participants.

Intervenant : formateur expérimenté.

ACCESSIBILITÉ

Centre habilité PMR.

Référent handicap : 06 50 88 93 33.

Adaptation possible en INTRA.

FINANCEMENT

OPCO, employeur,

financement individuel.

Aide au montage du dossier.

CONTACT

APPUIS 2 — 24 rue de la Plaine,

68120 PFASTATT

contact@appuis2.fr · 06 50 88 93 33